

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le Mardi 15 avril 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

20 administrateurs présents (*jusqu'à la délibération n°24*)

19 administrateurs présents (*à partir de la délibération n°25*)

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN (<i>jusqu'à la délibération n°24</i>)
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Mustapha HADDOU	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

M. le Président rejoint la séance.

Objet : Finances - Budget annexe EHPAD Arlysère – Affectation des résultats

Rapporteur : M. le Président

Vu les délibérations relatives à l'approbation de l'ERRD 2024 (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) et du Compte de gestion 2024 du budget annexe EHPAD Arlysère,
Considérant que le budget annexe EHPAD Arlysère est intégré au CPOM signé par le CIAS Arlysère à compter du 01/01/2023, l'affectation du résultat 2024 se fait en section « unique »,
Considérant le résultat cumulé 2024 de - 340 825.69 €,

Il est proposé au Conseil d'administration d'affecter le résultat 2024 du budget annexe EHPAD Arlysère comme suit :

- - 340 825.69 € repris sur le compte de réserve de compensation des déficits (compte 1068634), ce qui porte le solde à 69 288.58 €.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus.

La secrétaire de séance



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

